



MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

Union Nationale de familles et amis
de personnes malades et/ou
handicapées psychiques



Assemblée Annuelle

1^{er} octobre 2020

Rapport d'activité 2019 et perspectives 2020



**Délégation UNAFAM 69,
Métropole de Lyon et Rhône**

66 rue Voltaire - Lyon 3e
Tél : 04 72 73 41 22
E-mail : 69@unafam.org
Site : www.unafam.org/rhone

Chers bénévoles, adhérents, sympathisants, personnes concernées, professionnelles, partenaires des territoires de la Métropole de Lyon et du Rhône

La crise sanitaire que nous traversons depuis ce début d'année nous a contraints à reporter le moment de vous rendre compte de nos activités de l'année écoulée. Nous avons plaisir aujourd'hui à vous présenter notre rapport d'activité 2019 et nos perspectives, même si la situation reste tendue.

L'aide aux aidants, un engagement fort pour soutenir les familles

Notre **objectif prioritaire depuis 2012 est de développer une aide aux aidants de plus en plus systématique et précoce** pour que davantage de familles puissent être accompagnées dès la survenue de la maladie de leur proche et bénéficier d'un parcours d'aidant jusqu'au stade de la psychoéducation pour pouvoir faire face à la maladie de leur proche dans la durée.

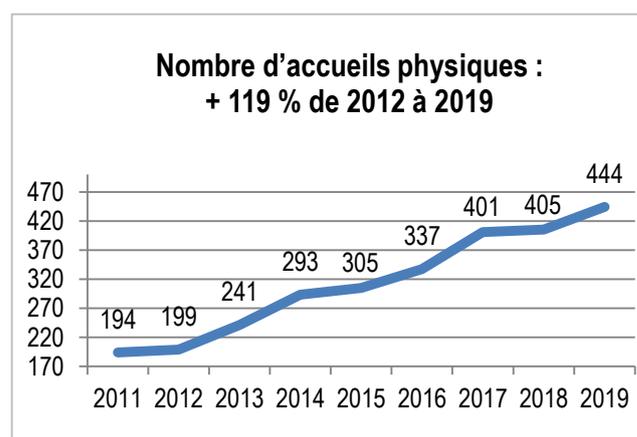
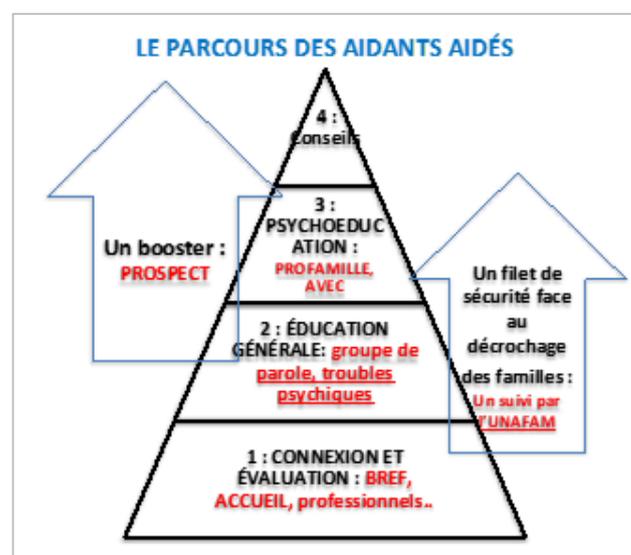
Il est reconnu au niveau international que la psychoéducation est la deuxième intervention la plus efficace après les traitements antipsychotiques pour prévenir les rechutes et les réhospitalisations dans la prise en charge des troubles schizophréniques et des premiers épisodes psychotiques. Son efficacité est telle qu'elle apporte un bénéfice non seulement sur la santé des familles mais aussi sur celle de la personne malade.

Cette dynamique de développement repose sur la sensibilisation des professionnels de santé et l'engagement dans un partenariat pour qu'ils deviennent des prescripteurs de l'aide aux aidants.

Le programme psychoéducatif court **BREF** destiné à connecter le plus tôt possible les proches des malades hospitalisés à un parcours d'aidants aidés, coconstruit et mis en place à Lyon par l'Unité de psychoéducation et de psychothérapie du Vinatier et la délégation Unafam du Rhône, se développe de manière remarquable. Sa sélection au titre de l'appel à projets national du Fond d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie (FIOP) renforce les perspectives et le challenge associés, tant pour la délégation départementale que régionale que pour le national.

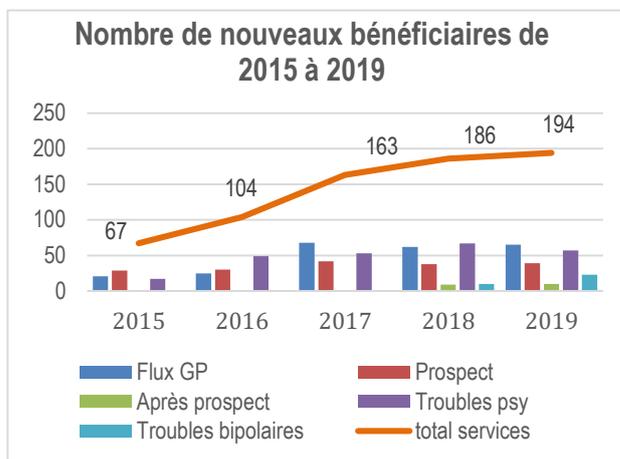
De façon générale, **nos résultats ont progressé en 2019 et notre offre continue de se diversifier** :

- 444 entretiens d'accueil (dont 22 par BREF en net essor) ont été réalisés en 2019 soit une progression remarquable de 10 % par rapport à

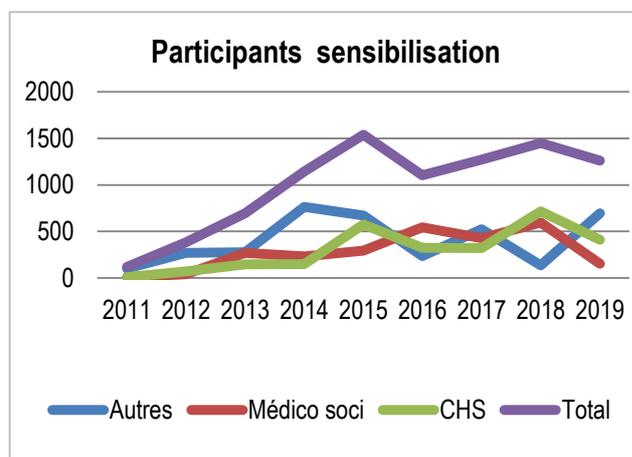


2018. Grâce à eux, 283 nouvelles familles ont été accueillies et 161 entretiens de suivi ont été effectués.

- Le nombre des nouveaux bénéficiaires des services continue d'augmenter légèrement : 194 en 2019 contre 186 en 2018. Leur répartition dans l'ensemble des services (17 groupes de parole, 5 journées d'information sur les troubles psychiques, 2 sessions de formation « Mieux communiquer avec son proche bipolaire », 4 ateliers d'entraide Prospect, une journée Après Prospect) est semblable à celle de 2018. Fait marquant, 3 nouveaux groupes de parole ont été créés : à Lyon un deuxième groupe destiné aux conjoints et un deuxième groupe destiné aux frères et sœurs, et un groupe dans notre point d'accueil à Givors.



Nos actions de sensibilisation des professionnels ou partenaires se sont stabilisées à un bon niveau mais nous devons veiller à les développer car les soignants sont les premiers prescripteurs de l'aide aux aidants. Nous avons touché de nouveaux publics. Nous avons été contactés par de nouveaux services tels que l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) pour les personnes détenues au Vinatier et nous sommes également intervenus sur demande auprès de la FRAMAFAD ARA pour sensibiliser les présidents des associations d'accueil des familles de détenus de la région.



Notre rôle de défense des usagers et de représentation

Nous nous mobilisons pour représenter et défendre les usagers auprès des institutions du soin, du médico-social, du social et faire valoir notre expérience d'aidants. Nous portons l'espoir d'une amélioration du parcours de soin et de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques. Notre parole est de plus en plus reconnue et recherchée non seulement pour défendre les droits des usagers et faire entendre leur voix mais aussi pour progresser avec nos partenaires sur certains sujets importants en relation avec la nécessaire transformation de la psychiatrie : généralisation du concept de rétablissement et des pratiques de réhabilitation psychosociale, prise en charge précoce des premiers épisodes psychotiques, participation systématique des personnes concernées dans les instances de réflexion et de décision, amélioration des parcours individualisés sans rupture et adaptés, développement de la pair-aidance.

Nous sommes investis dans 115 mandats au niveau local, départemental et régional. Nous portons la voix de nos adhérents dans les instances de démocratie sanitaire au sein des établissements de santé et à la MDMPH. Tous les mandats de représentants des usagers en Commission des Usagers (CDU) pour lesquels nous avons postulé à l'automne ont été acceptés ou renouvelés.

Cette année a été marquée par **l'élaboration du diagnostic du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Rhône**. L'Unafam 69 y a tenu une place importante : présidence des assemblées générales, membre du COPIL, participation aux 6 groupes de travail. Fait remarquable et unique au PTSM 69 : la place et le rôle central conférés au sein de la gouvernance et des travaux aux **personnes directement concernées par les troubles psychiques** qui se sont constituées en un collectif et ont impulsé une dynamique décisive au PTSM. Nous avons communiqué à nos adhérents l'avancement de ces travaux au cours de deux temps forts : l'assemblée annuelle en avril et l'assemblée régionale « Ma santé mentale 2022 » en octobre en présence du Pr. Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, et de l'ARS AuRA. La phase d'élaboration de la feuille de route sous forme d'actions concrètes au bénéfice des personnes doit s'achever au dernier trimestre 2020. Nous nous y sommes investis avec beaucoup d'opiniâtreté et espérons que les résultats seront à la hauteur du travail de l'ensemble des acteurs.

Nous avons eu un rôle très actif dans de nombreux travaux : projet d'établissement du CH Le Vinatier, bureau de la Communauté Psychiatrique de Territoire, bureau de l'association *métropole aidante* aux côtés de 5 autres associations (Fondation France Répit, APF, ADAPEI, France Alzheimer, Fondation OVE), projet associatif de la Coordination 69 Soins psychiques et réinsertion, santé psychique et logement, politique sur les droits des patients : contention et isolement, bientraitance et maltraitance, ...

Nous nous sommes mobilisés autour du **respect des droits des personnes et de la déstigmatisation**. Nous avons porté notre indignation auprès des élus du Rhône pour demander l'abrogation du décret Hopsyweb qui assimile toute personne en soins psychiatriques à une possible menace de terrorisme. Nous avons participé au Grand débat national et à la concertation nationale sur le revenu universel d'activité afin de garantir la spécificité de l'AAH.

Signe de reconnaissance de notre savoir issu de l'expérience et du partenariat qui se construit avec les professionnels du sanitaire, nous sommes invités à des colloques pour exposer le point de vue des familles sur le parcours de soins des personnes vivant avec des troubles psychiques, sur l'accueil aux urgences. Les soignants et chercheurs nous sollicitent de plus en plus pour participer à des enquêtes ou questionnaires : sur les directives anticipées en psychiatrie, des études de neuromodulation ou de remédiation cognitive, l'amélioration de la prise en charge aux urgences, échelle d'évaluation de l'expérience d'aidant...

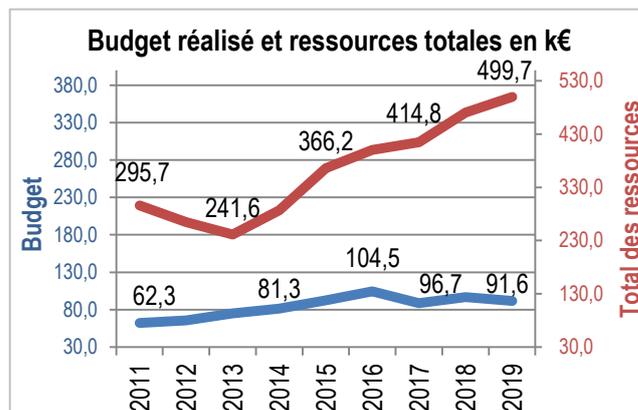
La vie de la délégation, ses ressources

Le nombre de nos adhérents est passé à 603, en nette hausse par rapport à 2018 (550). C'est pour nous un résultat très encourageant et il nous faut poursuivre pour que davantage de familles nous rejoignent.

Cependant la progression en nombre de bénévoles est faible (67 contre 65 en 2018). Or ils contribuent de manière décisive au bon fonctionnement de la délégation avec la mise à disposition de 8 ETP pour la société. Ils constituent notre première ressource pour assurer le soutien des familles. Mais certains « anciens » expérimentés nous quittent. La formation et l'engagement des bénévoles sont une question vitale pour notre délégation. Nous avons besoin de renforcer notre capacité à recruter.

En lien avec les bénévoles, nos deux professionnelles (1,6 ETP) ont un rôle déterminant dans l'organisation et la coordination du pilotage de nos services. Elles contribuent aussi à l'activité de la région Unafam AuRA. L'organisation structurée de la délégation permet dans l'ensemble de faire face aux sollicitations de plus en plus nombreuses qui nous parviennent.

Sur le plan financier, l'exercice 2019 est à l'équilibre malgré une baisse des subventions de fonctionnement (plus de financement du Département du Rhône, diminution de la contribution de certaines communes). Les dons sont aussi en baisse, compensés en partie par l'augmentation significative du nombre de nos adhérents et l'augmentation du montant de plusieurs adhésions.



Nous devons poursuivre nos recherches de financement (sollicitation de nouvelles communes, groupes de protection sociale, collecte de dons participative).

Afin de mieux faire connaître nos actions et services, nous informons régulièrement nos adhérents de l'actualité locale par le flash infos mensuel. Un flash spécifiquement dédié à nos partenaires a reçu un très bon accueil. Nous avons participé activement à la refonte du site internet de la délégation en lien avec le site web du national qui donne une meilleure visibilité à nos activités.

Les « Rencontres Familles-Professionnels » consacrées en 2019 aux innovations en psychiatrie continuent d'attirer de nombreux participants (70 en moyenne). Les événements de promotion et de communication sur la santé mentale : SISM, biennales d'associations, forums de solidarité auxquels nous participons nous permettent d'atteindre un plus large public.

Grâce à vous tous, bénévoles, adhérents et sympathisants, personnes concernées, professionnelles, partenaires, décideurs, qui avez mis à disposition vos compétences, votre énergie, votre engagement, vos ressources, vos dons, nous avons pu mener à bien ces projets.

Soyez-en très sincèrement remerciés. C'est avec vous tous que nous pourrions poursuivre nos actions.

L'année 2019 en chiffres



603 Adhérents

67 bénévoles

soit 8 Equivalents
Temps Plein



444 familles aidantes accueillies
A Lyon, Givors ou Villefranche

**5 Journées
d'information
Troubles
Psychiques**

-57 participants-

**4 Ateliers
d'Entraide
Prospect**

-39 participants-

**17 Groupes
de paroles**

-133 participants-

**2 sessions
« Mieux
communiquer
avec son proche
bipolaire »**

-23 participants-

**1261 professionnels
sensibilisés à l'Aide aux aidants**

Dans le département du Rhône



**4 Rencontres
Familles-
Professionnels**

-324 participants-



**115 fonctions de
représentations dans des
structures sanitaires et
médico-sociales**

Sommaire



Organisation de la Délégation UNAFAM 69, Métropole de Lyon et Rhône

- L'organisation de nos activités et de nos projets
- Le bureau
- Les professionnels(elles) qui œuvrent au sein de l'UNAFAM 69
- Les adhérents
- Les membres actifs



Pôle Accueil et Services aux familles

- L'accueil physique
- Les contacts téléphoniques
- La MDMPH
- Les journées d'information sur les Troubles psychiques
- Les formations « Mieux communiquer avec un proche souffrant de troubles bipolaires »
- Les groupes de parole
- Les ateliers d'entraide Prospect
- Le répertoire des structures



Pôle Vie associative

- Les bénévoles
- La formation des bénévoles



Pôle Ressources

- Exercice 2019
- Prévision 2020



Pôle Représentation et Développement

- L'activité du pôle
- Les représentations
- Les sensibilisations



Équipe Communication

- Les Rencontres Familles-Professionnels (RFP)
- La Semaine d'Information sur la Santé mentale (SISM)
- Évènements de déstigmatisation
- Le Flash Infos
- Le centre de documentation
- Site internet

Organisation de la Délégation UNAFAM 69

Les documents d'organisation représentent la situation en mars 2020

L'organisation de nos activités et de nos projets

L'organisation structurée de la délégation permet dans l'ensemble de faire face aux sollicitations de plus en plus nombreuses qui nous parviennent.

Elle repose principalement sur un bureau et 4 pôles couvrant nos champs majeurs d'activité :

- Pôle Accueil et Services aux familles
- Pôle Représentation et Développement
- Pôle Vie Associative
- Pôle Ressources

Une équipe communication, un comité d'organisation et de fonctionnement, et un groupe d'appui aux pôles viennent compléter cette organisation.

Le rôle de coordination de nos deux professionnelles est décisif pour faciliter la répartition et l'exécution des tâches des bénévoles, être en appui et soulager les missions de la présidente, du bureau et des responsables de pôles ou d'activités.

Des bénévoles et les professionnelles fournissent régulièrement à la délégation régionale des ressources pour accompagner les autres délégations départementales, transmettre des outils, participer à l'élaboration des PTSM.

Comité organisation et fonctionnement (COF) :

Marie-Andrée Mandrand, Olivier Paul, Christiane Corneloup, Dominique Tessier, Claude Marescaux, Fanny Bagot, Marie Ursi

Actions d'amélioration de l'organisation et du fonctionnement

Traitement des items critiques du tableau des actions
Point sur le suivi des bénévoles

Groupe d'appui aux pôles

Dominique Tessier,
Fanny Bagot, Marie Ursi

Gestion mails/ cahier liaison : D. Tessier, C. Corneloup
Permanences téléphoniques et standard : J. Mangin, A. Chazaud, N. Charles, S. Seguin, C. Calvié, G. Gay
Veille documentaire pour les bénévoles/ gestion affichage : F. Morlé

Gestion documentaire interne : C. Corneloup, H. Arnould

Équipe Communication

Aleth Henry, Laurette Morlé,
Fanny Bagot

Flash Infos : J. Deriol, M. Bonnet, G. Jouannot
Invitations : L. Morlé, A. Henry
RFP : A. Henry, L. Morlé, G. Jouannot
Réseaux sociaux et presse : A. Henry
ADES et **SISM** : A. Henry, Y. Caillot,
Logistique événements : L. Morlé, P. Arnould, J.-L. Airaud, J. Deriol
Centre documentation : C. Luraine

Bureau Restreint

Marie-Andrée Mandrand (Présidente déléguée)

Olivier Paul (vice-président), Aleth Henry (vice-présidente), Marc Bonnet (secrétaire),
Marie Paule Bastard (trésorière), Christiane Corneloup, Dominique Tessier, Claude Marescaux, Jacques Deriol,
Renée Dumoulin, Pierre Arnould, Marie Ursi, Fanny Bagot.

Bureau Elargi

Bureau restreint
+ responsables d'activités
+ tous bénévoles intéressés

Pôle Accueil et Services aux familles

Christiane Corneloup, Dominique Tessier, Fanny Bagot

Répartition des tâches de l'animation du pôle :

- ✓Gestion quotidienne de l'accueil physique et téléphonique : C. Corneloup
- ✓Identification des problèmes organisationnels et logistiques de l'accueil : D. Tessier
- ✓Gestion des accueillants (entrées/sorties/besoins) : D. Tessier
- ✓Animation/préparation des réunions du pôle : C. Corneloup et D. Tessier

Référents par équipe d'accueil : M-P Hemberger, E. Zeiliger (lundi), D. Powell (mardi), M. Bonnet (mercredi), A. Chazaud (jeudi), J. Deriol (vendredi)

Accueil BREF : E. Gallone, A. Chazaud, M-C. Paul, M-A. Lemasson, M. Bonnet, F. Morlé

Accueil MDMPH / tutelle-curatelle : C. Corneloup et D. Tessier

Accueil Enfants et adolescents : C. Corneloup, H. Arnould

Accueil Parcours Pénal : D. Tessier, P. Arnould

Accueil Relations Médecins/Familles : C. Marescaux, M-A Lemasson

Groupes de paroles : D. Powell (Hors Villefranche), C. Lager (Villefranche), M-P. Bastard (comptabilité)

Formation des familles aux troubles psychiques : C. Corneloup, D. Tessier, J. Deriol

Prospect : E. Gallone (coordinatrice), C. Gboy Cerutti, J-L Airaud

Répertoire des structures : H. Arnould

Recrutement/suivi stagiaires : A. Chazaud

Pôle Représentation et Développement

Olivier Paul, Marie-Andrée Mandrand, Renée Dumoulin, Fanny Bagot, Marie Ursi

Répartition structures par domaines :

- Sanitaire : O. Paul, M-A Mandrand
 - Médico-social : C. Corneloup, M-A Mandrand
 - Coordination départementale, régionale, nationale : A. Henry, O. Paul
- Sensibilisations : MA Mandrand, O. Paul, T. Nandagobalou, M-C Paul, C. Gboy-Cerutti

Réflexions : (Projet Territorial de Santé Mentale) O. Paul, M-A Mandrand, A. Henry, C. Marescaux, M. Bonnet, F. Morlé, P. M. Vital Durand

Appui Qualité : J. Aubague

Référente Logement : C. Fourel

Entretiens et Informations étudiants : A. Chazaud

Pôle Ressources

Claude Marescaux, Olivier Paul, Marie-Paule Bastard, Marie Ursi

Subventions classiques : C. Marescaux, M-P. Bastard

Autres pistes subventions : C. Marescaux

Gestion : M-P. Bastard

Suivi dons : M-P. Bastard, N. Charles

Grands Projets : C. Marescaux

RH professionnelles : M-A Mandrand

Aménagements : P. Arnould/ G. Jouannot

Informatique : G. Jouannot

Pôle Vie Associative

Dominique Tessier, Thérèse Nandagobalou, Marie Ursi

Membres Actifs (recrutement, suivi, animation) : D. Tessier, T. Nandagobalou

Organisation interventions en RMA : D. Tessier

Activités bénévoles : D. Tessier

Le Bureau

Il se réunit tous les 15 jours en deux configurations : restreinte et élargie.

Le **bureau restreint** est composé de la présidente, deux vice-présidents(es), de la trésorière, du secrétaire, des responsables en charge des 4 pôles et des deux professionnelles.

Présidente Déléguée Marie-Andrée MANDRAND

Vice-présidente Aleth HENRY

Vice-président Olivier PAUL

Trésorière Marie-Paule BASTARD

Secrétaire Marc BONNET

Autres Membres :

- Christiane CORNELOUP (animation pôle accueil et services, référente MDMPH, animatrice formation troubles psychiques et accueil des familles d'adolescents),
- Dominique TESSIER (animation pôle vie associative et pôle accueil et services aux familles, référente parcours pénal, accueils MDMPH et questions juridiques, animatrice formation troubles psychiques),
- Claude MARESCAUX (animation pôle ressources, accueils relations médecins/familles),
- Renée DUMOULIN (pôle représentation et développement)
- Thérèse NANDAGOBALOU (animation pôle vie associative, référente logement)
- Jacques DERIOL (Flash Infos),
- Pierre ARNOUD (référent accueil Villefranche, référent parcours pénal, aménagements de la délégation)

Le **Bureau Élargi** se réunit tous les 2 mois. Il est composé du bureau restreint, des responsables d'activités, de projets ou de grandes réflexions en cours et de tous bénévoles intéressés.

Dominique POWELL (pôle accueil et services, groupes de parole, formation, GEM), Evelyne GALLONE (Ateliers d'entraide PROSPECT, BREF), Hélène ARNOUD (répertoire des structures), Chantal FOUREL (référente Logement).

Les professionnelles qui œuvrent au sein de l'UNAFAM 69

La délégation bénéficie du soutien de deux professionnelles qui occupent chacune un poste de **Chargée de Coordination et de développement** (CCD) à 80 %.

Elles ont pour mission de

- Soutenir les bénévoles de la délégation dans leurs besoins d'organisation (accueil et information des familles, soutien à l'organisation des services offerts par la délégation, contribution aux actions de communication)

- Contribuer à l'organisation interne à la délégation (aide au montage de dossiers, évaluation des actions de la délégation)
- Faciliter le développement de l'activité de la délégation (promotion des actions de l'Unafam, veiller aux liens avec les partenaires locaux)

Par souci de clarté et d'efficacité, le rôle d'appui au bureau et aux divers pôles et équipes de la délégation a été réparti préférentiellement entre les deux professionnelles.

Marie Ursi (à la délégation depuis janvier 2013 et en poste de CCD depuis juin 2014) intervient en appui des membres du bureau, auprès du pôle ressources et du pôle vie associative.

Fanny Bagot (en poste depuis novembre 2016) est plus spécifiquement en appui sur le pôle accueil et services, sur le pôle représentation et développement et s'implique fortement dans l'équipe communication.

Psychologues cliniciens(nes) :

En 2019, nous bénéficions des services de 11 psychologues cliniciens(nes), essentiellement pour les groupes de parole (17 groupes), les formations « Troubles Psychiques » et « Comment mieux communiquer avec son proche bipolaire » et pour la supervision de nos accueillants.

Les Adhérents

Nous avons franchi en 2019 la barre des 600 adhérents (603) soit une hausse de 9,6 % par rapport à 2018. C'est un très beau résultat qui montre le dynamisme de notre délégation et s'inscrit dans l'augmentation significative du nombre de nouveaux adhérents au niveau national.

Il nous faut poursuivre nos efforts pour inciter les familles à venir nous rejoindre, pour leur proposer un parcours d'aide adapté à leurs besoins, pour sensibiliser davantage d'acteurs du sanitaire, du médicosocial et du social à la nécessité pour les familles d'être aidées.

Les Membres Actifs

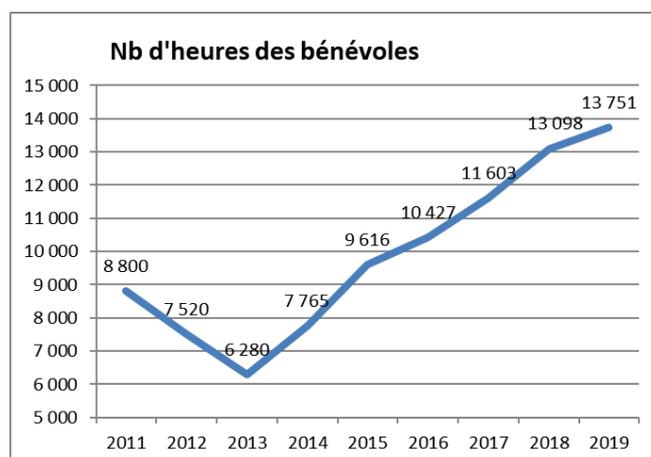
11 nouveaux bénévoles ont été recrutés en 2019, et nous observons une très légère progression de 2 bénévoles par rapport à 2018 (67 contre 65).

Nous arrivons pour l'instant à compenser les départs mais certains « anciens » expérimentés nous quittent.

La formation et l'engagement des nouveaux est un enjeu vital pour notre délégation.

Les heures de bénévolat sont la première contribution au fonctionnement de la délégation : 13 751h en 2019, soit 5 % de plus qu'en 2018 et l'équivalent de **8**

Equivalents Temps Plein avec une valeur de 380 078 €.



Pôle accueil et services aux familles

Coordinatrices : Christiane CORNELOUP, Dominique TESSIER et Dominique POWELL

Le pôle Accueil et Services aux familles est au cœur de nos activités de par notre objectif premier : accompagner et soutenir les familles ou l'entourage de personnes ayant des troubles psychiques. De plus en plus de familles et de proches se rapprochent de notre association pour se faire aider, soit par l'écoute et l'entraide, soit par l'information ou l'accompagnement dans des démarches administratives. Le nombre de personnes ayant recours à nos services (comme les formations et les groupes de parole) est de plus en plus important.

Proposer un parcours d'aide adapté pour chaque aidant est une de nos priorités car nous le savons bien, plus un aidant est aidé, mieux ira son proche malade.

L'accueil physique (Christiane CORNELOUP et Dominique TESSIER)

Une équipe de 28 accueillants permanents et 5 remplaçants nous permet d'assurer tous les jours les permanences d'accueil des familles. Nous les remercions chaleureusement de prendre à cœur cette mission essentielle et si importante pour les familles aidantes.

L'accueil physique à la **délégation rue Voltaire** est possible tous les jours de la semaine (sur des plages horaires variables pour convenir à tous) et un contact téléphonique est assuré en continu tous les jours également. De manière à mieux gérer les flux, les rendez-vous sont privilégiés lors des prises de contacts téléphoniques, mais naturellement, nous continuons à accueillir toute personne se présentant lors des permanences.

Nous proposons des solutions d'accueil sur Lyon mais aussi sur d'autres territoires dans le Rhône : à **Villefranche et à Givors**. Nous prévoyons d'ouvrir prochainement un nouveau lieu d'accueil à Vaulx-en-Velin pour aller vers un public qui se déplace difficilement. Ces accueils, uniquement sur rendez-vous, sont assurés par des bénévoles motivés mais malheureusement encore trop peu nombreux sur ces secteurs.

Vous pouvez être accueillis également au sein des **Maisons des Usagers** des 3 Centres Hospitaliers du département lors de deux permanences par mois chacun.

D'un point de vue général, l'année 2019 a enregistré une augmentation des accueils physiques avec **444 familles accueillies** (+ 10 % / 2018).

28 bénévoles assurent l'accueil des familles et de nouveaux bénévoles nous ont rejoints sur cette mission mais nous avons toujours besoin de plus de volontaires.

Chaque bénévole souhaitant s'engager dans la mission d'accueil des familles doit prendre du temps pour se former grâce à des sessions nationales construites spécifiquement par et pour l'UNAFAM. Pour répondre au mieux aux besoins des personnes rencontrées, nous pouvons également, grâce à de nouvelles formations spécifiques, proposer des accueils pour :

- les parents d'enfants et adolescents
- des situations où la personne ayant des troubles psychiques est confrontée à la justice pénale

Tous les bénévoles du Pôle Accueil et Services aux familles se réunissent 3 fois par an pour une journée. Une demi-journée est consacrée à une mise à niveau des nouveautés et une analyse de la période écoulée. L'autre demi-journée est une réunion de supervision et d'analyse de la pratique réservée aux bénévoles accueillants et animée par une psychologue. Ce temps est très important car il permet d'échanger sur les situations difficiles rencontrées et d'harmoniser les pratiques.

Nouveauté 2019 : Un **atelier de réflexion sur l'accueil** sur une journée a été créé et proposé aux accueillants afin de réfléchir ensemble à son rôle, son positionnement et à la fonction même de l'accueil entre pairs. Cela a permis de rappeler les fondamentaux et d'unifier les pratiques. L'expérience a eu un franc succès et sera amenée à être reproduite si nous obtenons le financement nécessaire.



Le programme BREF, mis en place par l'UPP du CH Le Vinatier, en partenariat avec l'UNAFAM, a continué à se développer (22 RDV sur l'année).

Dans une volonté de répondre aux besoins des aidants, ce programme vise à proposer à toutes les familles, accompagnant un proche hospitalisé, des rencontres sur 3 temps avec une équipe soignante afin de pouvoir parler de leur situation. Un accueillant de l'UNAFAM est présent lors du troisième rendez-vous afin de réduire les émotions fortes, de faire accepter le rôle d'aidant et la nécessité de se faire aider. L'idée est vraiment d'inciter chacun à intégrer un parcours d'aide le plus tôt et le plus systématiquement possible.

Les contacts téléphoniques

Les contacts téléphoniques sont encore en augmentation cette année avec **1183 appels de familles** qui concernent quasiment à part égale des appels pour des besoins d'écoute et d'accueil et des appels concernant les services Unafam (informations, inscriptions).

L'UNAFAM représente le handicap psychique à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), instance de décision et de validation qui examine les demandes de compensation du handicap de la Métropole Lyon et celles du département du Rhône. L'accès aux droits est une étape importante dans le parcours de nos proches, la présence de l'UNAFAM permet une vigilance dans les propositions qui sont faites par les équipes pluridisciplinaires de la MDMPH. Des dispositions législatives ont été publiées en 2017 concernant le certificat médical et le nouveau formulaire de demande MDMPH (certificat médical CERFA 15695*01 et dossier de demande CERFA 15692*01). La Métropole a sollicité l'UNAFAM pour participer à la réalisation d'un nouveau document explicatif pour aider les demandeurs à comprendre et remplir leur dossier.

Des possibilités d'accueils et conseils pour la préparation et le suivi de ces dossiers sont proposées par la délégation tout au long de l'année sur rendez-vous uniquement. Dominique Tessier et Christiane Corneloup ont accueilli 30 familles et/ou personnes concernées au cours de l'année 2019 (36 % d'augmentation par rapport à 2018).

Journée d'information sur les troubles psychiques : Aider à comprendre et apprendre à accompagner (Christiane CORNELOUP, Dominique TESSIER et Jacques DERIOL)

Cette journée qui se déroule sur une journée (samedi) est destinée à un public confronté à la maladie psychique d'un proche, ami, collègue... Elle est **gratuite pour les participants** mais **concerne prioritairement les personnes aidantes** et en aucun cas des professionnels.

Une psychologue intervient le matin, et l'après-midi est assurée par un bénévole formé de l'UNAFAM. Cette journée vise à :

- Acquérir des repères se rapportant aux maladies psychiques
- Comprendre ce qu'est le handicap psychique et son impact dans le quotidien des personnes concernées et de leur aidant
- Découvrir que nous ne sommes pas tout seul à connaître des difficultés
- Donner envie de rencontrer des pairs aidants
- Reprendre espoir et découvrir que nous pouvons être aidant familial
- Connaître l'organisation de l'offre de soins et leurs spécificités en fonction des besoins
- Identifier les ressources disponibles (structures et dispositifs) pour aider les personnes concernées

5 journées ont eu lieu en 2019 avec 57 bénéficiaires.

Formation « Mieux communiquer avec un proche souffrant de troubles bipolaires »

La formation "Mieux communiquer avec un proche souffrant de troubles bipolaires", mise en place en 2018, a pour objectif de permettre aux proches aidants de mieux comprendre les déficits spécifiques du traitement de l'information pouvant entraîner des difficultés de communication dans le cadre de troubles bipolaires. Elle vise également à transmettre des pistes et outils pratiques pour mieux gérer ces difficultés. Elle est gratuite pour tous et se déroule sur 2 jours (consécutifs ou non).

La délégation 69 a réalisé **2 sessions en 2019 avec au total 23 participants**.

⇒ Nouveautés pour 2020/2021 :

Pour être au plus près des familles et grâce à l'UNAFAM national, des bénévoles et des psychologues sont en train de suivre des formations pour pouvoir animer deux nouvelles formations :

- Journée d'information sur la dépression sévère et résistante (1j)
- Formation « Mieux accompagner un proche ayant une schizophrénie » (1j)

Les groupes de parole (Dominique POWELL et Claudine LAGER)

Les groupes de parole permettent de rompre l'isolement et de combattre la solitude, d'être entendu et compris, ce qui permet à chaque participant de cheminer plus facilement et efficacement dans le difficile parcours de la maladie psychique. Ils sont importants pour créer un lien sur le long terme.

17 groupes de parole sont répartis sur tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi (avec une plage horaire de début de séance de 16h30 à 21h30) et le samedi matin. (14 sur Lyon, 2 à Villefranche et 1 à Givors). La majorité des groupes sont destinés aux parents, deux sont dédiés aux conjoints, deux autres aux frères et sœurs. Enfin, un nouveau vient de se constituer pour accueillir les enfants de parents vivant avec des troubles psychiques.

Chaque groupe est animé par un psychologue avec l'appui d'un coordinateur bénévole UNAFAM. Cette collaboration fonctionne très bien et permet de favoriser la poursuite du parcours des familles vers des services complémentaires. Les familles progressent ainsi plus vite et restent moins longtemps dans les groupes de parole.

Les ateliers d'entraide Prospect (Evelyne GALLONE)

4 ateliers se sont déroulés à Lyon en 2019 permettant à 39 personnes de partager leurs connaissances, leurs émotions, de prendre conscience des compétences de chacun et de faire émerger des capacités de changements positifs.

L'originalité de cet atelier est que les animateurs formés et supervisés sont eux-mêmes touchés par les troubles psychiques d'un proche ce qui crée une relation de proximité et de confiance.

Les niveaux de satisfaction, grâce à une évaluation nationale, sont très élevés.

L'atelier, gratuit pour les participants, se déroule en 10 modules répartis sur 3 jours, en général les week-ends.

La journée "Après-Prospect" est conçue comme une journée d'approfondissement pour les proches aidants ayant déjà suivi un atelier d'entraide Prospect.

Elle vise à permettre aux proches aidants de poursuivre le travail engagé et d'approfondir tout particulièrement les savoir-faire. Elle a réuni 10 personnes en 2019.

Répertoire des structures (Hélène ARNOUD)

Connaître toutes les structures et services disponibles permet d'offrir un service rapide et des renseignements de qualité aux nombreuses familles sollicitant notre soutien. C'est une œuvre de longue haleine et un travail de vigilance constant car Hélène Arnoud met régulièrement à jour cette documentation en constituant :

- un répertoire de plus de 150 pages, intitulé « La prise en charge du handicap psychique sur la Métropole de Lyon et le département du Rhône »,
- des classeurs où sont classées toutes les documentations des services figurant au répertoire.

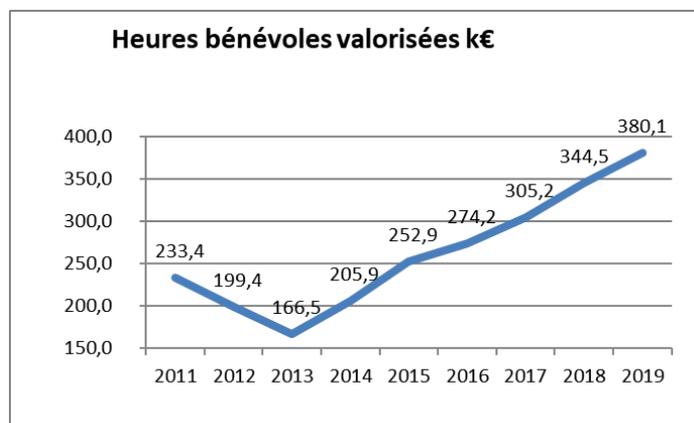
Cet outil est un bien précieux pour tous les accueillants mais reste un document interne qui n'est pas diffusable aux familles directement.

Pôle Vie Associative

Coordinatrices : Dominique TESSIER, Thérèse NANDAGOBALOU

Les bénévoles (Dominique TESSIER, Thérèse NANDAGOBALOU)

Le pôle Vie Associative est riche de **67 bénévoles**, mais ses effectifs ne progressent pas depuis 3 ans. Ce constat nous invite à être particulièrement vigilants au vu de l'augmentation de l'accueil des familles et de nos charges de représentations. En 2019, 13 751 h de bénévolat ont contribué au bon fonctionnement de la délégation, soit 5 % de plus qu'en 2018 et **l'équivalent de 8 ETP** avec une valeur de 380 078 €.



L'accroissement et l'adaptation du bénévolat restent des enjeux majeurs au vu des nombreuses sollicitations extérieures. Il faut que les bénévoles se familiarisent avec des concepts qui ont trait au rétablissement et à la réhabilitation des proches malades, aux pratiques et dispositifs innovants (prise en charge précoce des premiers épisodes psychotiques, pair-aidance, case management, travail d'abord, logement d'abord...). Plusieurs bénévoles nouvellement arrivés ont suivi les formations Unafam ou des formations extérieures.

De plus, la formation « Travailler efficacement avec les bénévoles » organisée en intra pour les salariées de la région AuRA a permis d'identifier des pistes de réflexion pour améliorer l'organisation de leurs missions et favoriser la complémentarité entre bénévoles et professionnelles.

La vie associative est aménagée pour répondre aux enjeux du contexte et aux attentes des bénévoles. Deux sessions **d'ateliers de réflexion sur l'accueil** ont été réalisées pour permettre à l'ensemble des bénévoles accueillants de prendre du recul et d'améliorer leurs pratiques, de mobiliser leur énergie au service des familles et de le faire dans un esprit d'entraide et de solidarité. Ce temps collectif a permis de croiser les expériences, de rapprocher les accueillants, de redonner confiance, sens et force dans leur action. Cette façon de se ressourcer est à renouveler à l'avenir.

Des interventions de professionnels du sanitaire, du social ou médicosocial sont organisées très régulièrement en réunions des membres actifs (RMA) ou en pôle accueil pour enrichir les connaissances sur des soins, dispositifs ou pratiques novateurs (pair-aidance, job coaching Messidor, Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, Prise en charge précoce des psychoses PEP'S, techniques de neuromodulation...).

Des **activités conviviales** sont proposées pour réunir les bénévoles dans un cadre décontracté ou en dehors de la délégation : réunions conviviales pour fêter la nouvelle année ou l'arrivée des vacances d'été, sorties culturelles, balades.

La formation des bénévoles

Bien accueillir, informer, orienter et former les proches de personnes vivant avec des troubles psychiques ne s'improvise pas. Des formations sont proposées par l'Unafam aux bénévoles afin d'être le plus à même de proposer un accompagnement aux aidants ou encore de représenter l'Unafam et les usagers dans les institutions.

9 bénévoles ont participé à des sessions de formation organisées par l'Unafam au niveau national (formation initiale des pairs-aidants familles, accueil, représentant des usagers dans les établissements et services psychiatriques, animation à la formation journée d'information sur les troubles psychiques). A ceci s'ajoute des formations en interne comme le partage supervisé pour les 28 bénévoles accueillants 4 fois par an et des formations dispensées par d'autres organismes (France Assos Santé, Grand Lyon métropole).

En 2019, deux sessions **d'atelier de réflexion sur l'accueil** ont été réalisées pour permettre à l'ensemble des 28 bénévoles accueillants de prendre du recul et d'améliorer leurs pratiques, de mobiliser leur énergie au service des familles et de le faire dans un esprit d'entraide et de solidarité. Ce temps collectif a permis de croiser les expériences, de rapprocher les accueillants, de redonner confiance, sens et force dans leur action. Cette façon de se ressourcer est à renouveler à l'avenir.

Pôle Ressources

Coordinateurs : Claude MARESCAUX, Olivier PAUL, Marie-Paule BASTARD

Les sujets traités par le pôle Ressources en 2019 ont porté sur :

- la mise en œuvre du règlement général de la protection des données (RGPD) dans la délégation, en lien avec la délégation régionale et le siège national de l'Unafam ;
- la faisabilité de faire évoluer le système d'information actuel de l'Unafam au niveau départemental comme au niveau régional, vers un système de gestion des ressources type GRC ou CRM. Ce travail d'analyse a été accompagné par le laboratoire OTSUKA, dans le cadre d'un partenariat de type mécénat de compétence en 2019 ; ces travaux seront poursuivis en 2020, sans le partenariat d'OTSUKA dont le siège national a souhaité se désinvestir de ce partenariat très spécifique ;
- les projets de relocalisation de ses locaux par l'association AMAHC qui nous héberge et la réflexion sur les différents scénarii possibles nous permettant de préserver notre présence dans des conditions qui prennent en compte l'évolution de nos activités.

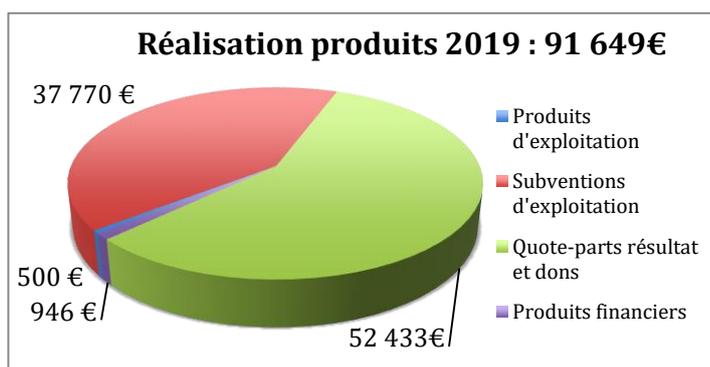
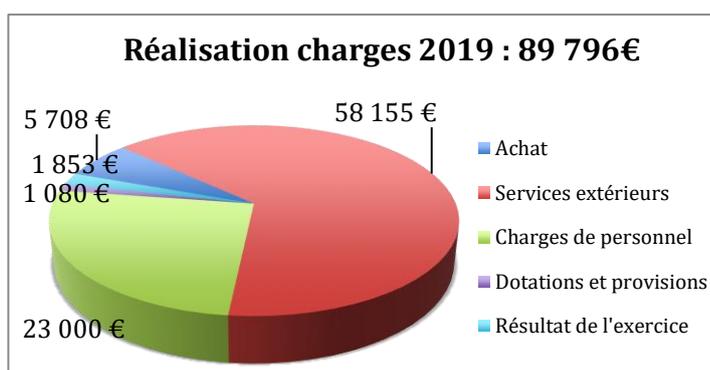
Lors de chaque réunion, un point sur les ressources financières de notre délégation est présenté. A noter, cette année, en plus des subventions accordées par les communes partenaires de l'UNAFAM, par la Métropole de Lyon et par la CPAM du Rhône, une subvention accordée par la société APICIL pour aider au financement d'une formation à l'attention des accueillants de notre délégation.

Exercice 2019

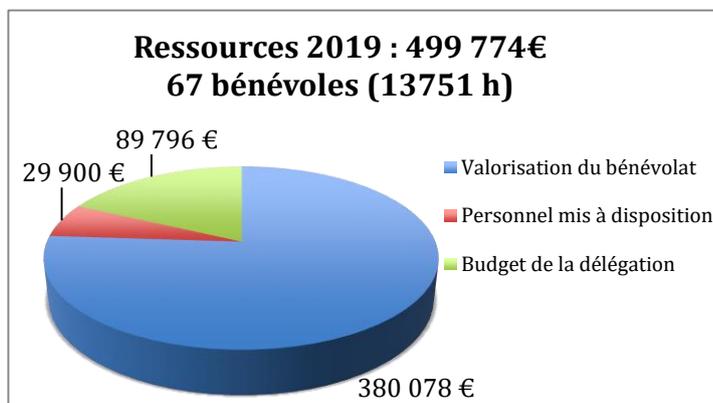
Sur le plan financier, l'exercice 2019 est à l'équilibre. La réorganisation de nos finances avec une redistribution de la subvention régionale ARS a permis d'alléger notre charge salariale.

En ce qui concerne les recettes

- on observe une baisse des subventions de fonctionnement, le Département du Rhône pour la première fois n'a pas répondu favorablement à notre demande. Les communes du département ont réduit leur aide et elles sont difficiles à solliciter. Une nouvelle stratégie devra être mise en place dans le futur.



- Les dons sont en baisse (-24%), nous avons eu une année exceptionnelle en 2018. Ce chiffre est à relativiser, puisque que nous bénéficions d'une augmentation significative (9,6%) du nombre de nos adhérents et que plusieurs d'entre eux ont augmenté le montant de leur adhésion.



- Nous avons ouvert de nouveaux groupes de parole grâce au financement de l'ARS. La prise en charge pourrait devenir pérenne dans l'avenir ?

Au niveau des charges

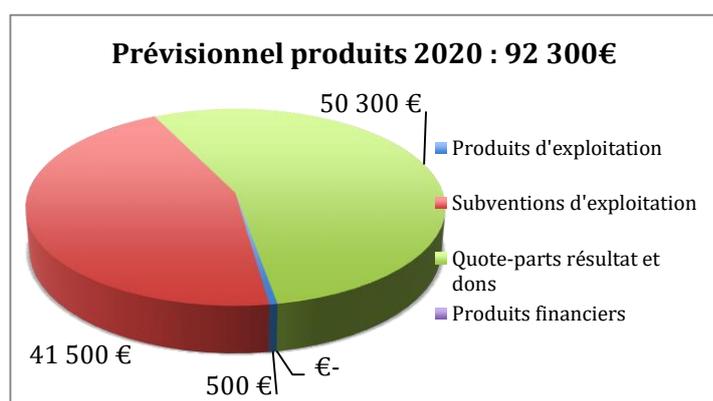
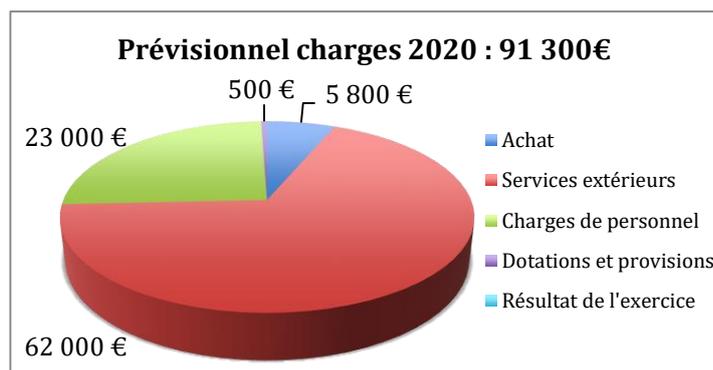
- Nos frais sont au même niveau que l'année 2018 en valeur, une fois corrigé les fluctuations dues à la répartition des salaires.
- Le changement d'opérateur téléphonique porte enfin ses fruits
- Un nouveau calcul de remboursement des formations organisées par notre délégation laisse une part à notre charge sans contrepartie.

Sur le plan trésorerie, nous avons reversé 50 k€ à l'Unafam AURA pour « rassurer » sur notre solvabilité des salaires en échange de la prise en charge partielle par la subvention régionale ARS du salaire d'une de nos professionnelles.

Concernant les ressources, nous poursuivons nos **recherches de financement**. Diverses pistes existent : sollicitation de nouvelles communes du département ; appel à des sociétés ou laboratoires pharmaceutiques sur des actions ciblées ; appel aux dons dans le flash info ; collecte de dons participative...

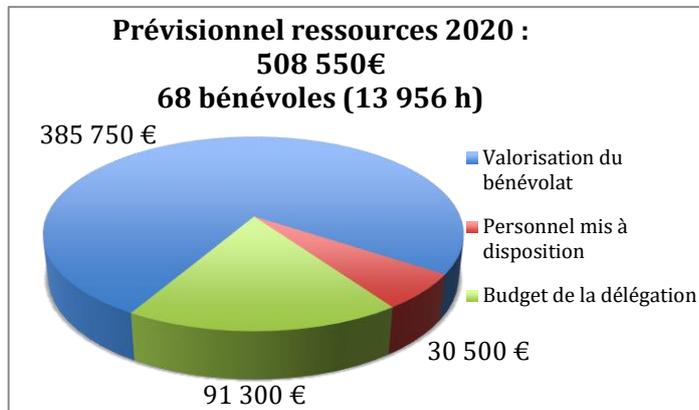
Prévision 2020

L'année 2020, en ce début d'automne, reste à inventer ! Pronostic difficile à faire. Nous espérons rester à l'équilibre. Nous avons organisé les groupes de parole pendant la crise sanitaire de façon à remplir nos engagements, l'absentéisme rend toute prévision difficile. Notre projet de sollicitations des communes du Rhône n'a pas pu être mis en œuvre pour l'instant. Nous le relancerons dès que possible.



La bonne surprise vient de la subvention CPAM qui après plusieurs années de baisse a réactualisé son versement. Nous en espérons d'autres (dons exceptionnels).

Les frais courants ont été réduits pendant la fermeture des bureaux, nos principales charges incompressibles étant loyer et location de matériel (téléphonie, copieur) et la participation salariale.



Pôle Représentation et Développement

Coordinateurs : Olivier PAUL et Marie Andrée MANDRAND

L'activité du pôle

Nous nous mobilisons pour représenter et défendre les usagers auprès des institutions du soin, du médico-social, du social et faire valoir notre expérience d'aidants. Notre objectif est de faire réussir la stratégie régionale de l'UNAFAM proposée pour le Projet Régional de Santé et déclinée sous forme d'orientations prioritaires dans le Projet Territorial de Santé Mentale du Rhône. L'année 2019 a été très riche. Notre parole est de plus en plus reconnue et recherchée. Nous apportons notre contribution à ces travaux collectifs visant à améliorer le parcours de soins et de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques. Nous sommes force de propositions en relation avec la nécessaire transformation de la psychiatrie : généralisation du concept de rétablissement et des pratiques de réhabilitation psychosociale, prise en charge précoce des premiers épisodes psychotiques, participation systématique des personnes concernées dans les instances de réflexion et de décision, amélioration des parcours individualisés sans rupture et adaptés.

Nous sommes présents comme titulaires dans **90 instances locales, départementale et régionale des domaines sanitaire, social et médicosocial.** Nous nous mobilisons dans les instances de démocratie sanitaire au sein des établissements de santé et à la MDMPH. Tous les mandats de représentants des usagers en Commission des Usagers pour lesquels nous avons postulé à l'automne ont été acceptés ou renouvelés.

Cette année a été marquée par **l'élaboration du diagnostic du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Rhône.** L'Unafam 69 y a tenu une place importante : présidence des assemblées générales, membre du COPIL, participation aux 6 groupes de travail. Un groupe de travail interne à la délégation s'est réuni de façon régulière pour préparer et conforter nos positions et nos ambitions de progrès pour une meilleure qualité de vie des personnes. Fait remarquable et unique au PTSM 69 : la place et le rôle central conférés au sein de la gouvernance et des travaux aux **personnes directement concernées par les troubles psychiques** qui se sont constituées en un collectif et ont impulsé une dynamique décisive au PTSM. Nous avons communiqué à nos adhérents l'avancement de ces travaux au cours de deux temps forts : l'assemblée annuelle en avril et l'assemblée régionale « Ma santé mentale 2022 » en octobre en présence du Pr. Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, et de l'ARS AuRA. La phase d'élaboration de la feuille de route sous forme d'actions concrètes au bénéfice des personnes est engagée depuis l'automne à la suite de la validation du diagnostic et à ce jour en phase de finalisation.

Nous avons été très investis dans le projet d'établissement du CH Le Vinatier à travers la construction d'un **projet des usagers** encouragé par la direction et la commission médicale d'établissement :

réunions préparatoires, recueil des avis des personnes concernées et des bénévoles des associations, présentation à la direction, adoption en conseil de surveillance. Nous consolidons nos positions au sein de l'établissement où dans un contexte de transformation et de modernisation nécessaires nos avis sont sollicités et écoutés. Les établissements Saint Jean de Dieu et Saint Cyr au Mont d'Or sont également entrés dans une démarche d'écriture de leur projet d'établissement à laquelle ils associent les représentants des usagers.

Nous avons eu un rôle très actif dans de nombreux travaux : bureau de la Communauté Psychiatrique de Territoire, projet associatif de la Coordination 69 Soins psychiques et réinsertion, santé psychique et logement, politique sur les droits des patients : contention et isolement, bienveillance et maltraitance, ...

Nous sommes administrateur et cofondateur de l'association métropole aidante aux côtés de 5 autres associations (Fondation France Répît, APF, ADAPEI, France Alzheimer, Fondation OVE) avec lesquelles nous avons établi des liens. C'est une opportunité de sensibiliser à la prévalence et à la spécificité de la maladie psychique, de faire connaître les difficultés des parcours des personnes et de leur famille, de sensibiliser à l'impact de la stigmatisation sur l'entourage de la personne malade.

Le pôle représentation et développement poursuit son organisation pour soutenir les RU dans leurs positions : formation des RU, réflexions sur des thématiques, sur les orientations stratégiques, constitution d'un groupe de travail à l'occasion du PTSM venant aussi en appui aux autres délégations départementales de la région AuRA.

Les représentations

Chaque année, nous assurons une représentation plus étendue dans différentes instances. **27 bénévoles s'y sont investis en 2019 à travers 115 fonctions.**

LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET CENTRES DE SOINS

- CA (Conseil d'Administration) et CS (Conseil de Surveillance)
- CDU (Commission des Usagers)

CH LE VINATIER	Aleth HENRY (Titulaire CDU (jusqu'à décembre 2019), CQSS (Commission Qualité Sécurité et des Soins), groupe de travail contention et isolement) Marie-Andrée MANDRAND (Titulaire CDU (à partir décembre 2019), vice-présidence Conseil de Surveillance, COPIL UPRM, Commission Administrative Paritaire Locale, COPIL Cinéma et Psychiatrie)
-----------------------	---

	Olivier PAUL (Copil UPRM, suppléant CDU (à partir décembre 2019), groupe de travail recherche participative avec François MORLÉ)
CH SAINT JEAN DE DIEU et ARHM	Jacques DERIOL (Titulaire et vice-président CDU, Groupe sur les pairs aidants, PCPE (pôle de Compétences et de Prestations Externalisées), groupe de travail restriction des Libertés) Joël AUBAGUE (suppléant CDU, PCPE, groupe de travail restriction des Libertés,) Olivier PAUL (Conseil d'Administration)
CH DE SAINT CYR AU MONT D'OR	Olivier PAUL (Titulaire Conseil de Surveillance, Titulaire CDU, COVIRISQ (Comité des Vigilances des Risques et de la Qualité), comité de prévention de la maltraitance, Observatoire des droits des patients) Brigitte FICHARD (titulaire et vice-présidente CDU (jusqu'en décembre 2019), CLAN (Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition)
CH ST LAURENT DE CHAMOUSSET	Jean-Claude LONGO (Conseil de Surveillance et Titulaire CDU)
Communauté Psychiatrique de Territoire	Olivier PAUL (bureau) Marie-Andrée MANDRAND (bureau)
CENTRE DE SANTE MENTALE MGEN	Christiane CORNELOUP (Titulaire CDU)
CLINIQUE CHAMPVERT	Jean-Claude LONGO (Titulaire CDU)
CLINIQUE LA CHAVANNERIE	Marie-Paule BASTARD (Titulaire CDU)
CLINIQUE LUMIERE	Christiane CORNELOUP (Titulaire CDU)
CLINIQUE NOTRE DAME	Catherine GBOY CERUTTI (Titulaire CDU)
CLINIQUE DES ROSES	Jean-Claude LONGO (Titulaire CDU)
CLINIQUE DE VAUGNERAY	Brigitte FICHARD (Titulaire CDU)
SANTE MENTALE ET COMMUNAUTE	Aleth HENRY (CDU titulaire, CVS SAMSAH Paul Balvet) Marie-Andrée MANDRAND
ARHM SAMSAH St Fons	Jacques DERIOL (Conseil Vie sociale)

CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)

LYON 1^{er}	Aleth HENRY
LYON 2^{ème}	Jean-Louis AIRAUDO
LYON 3^{ème}	Marc BONNET
LYON 4^{ème}	François MORLÉ
LYON 5^{ème}	Renée DUMOULIN

LYON 6^{ème}	Aleth HENRY / Agnès VITAL DURAND
LYON 7^{ème}	Christine LURAINÉ
LYON 8^{ème}	Christine LURAINÉ
LYON 9^{ème}	Dominique TESSIER
CLSM Val d'Yzeron (Craponne Francheville Tassin Charbonnières- les bains)	Renée DUMOULIN
GIVORS	Dominique POWELL
VAULX EN VELIN	Catherine GBOY-CERUTTI
VENISSIEUX, ST FONTS	Christine LURAINÉ
VILLEURBANNE	Marie-Andrée MANDRAND

Les MAISONS des USAGERS (MDU)

MDU DE SAINT JEAN DE DIEU	Jacques DERIOL / Joël AUBAGUE
MDU DU VINATIER	Marie-Cécile PAUL (COFIL MDU) / Evelyne GALLONE
MDU DE SAINT CYR AU MONT D'OR	Brigitte FICHARD (COFIL MDU) / Catherine GBOY CERUTTI

LES ETABLISSEMENTS MEDICAUX-SOCIAUX

AGIVR (Association de Gestion des Instituts de Villefranche et sa région au service du handicap)	Denis LESTRADE
AMAHC (Association pour une Meilleure Autonomie des personnes Handicapées psychiques dans la Cité)	Aleth HENRY
ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés)	Christine LURAINÉ
GRIM Comité partenaire SAMSAH GRIM	Marie-Andrée MANDRAND Olivier PAUL
INDUSTRIE SERVICE	Jean-Guy PAIRE
LA ROCHE	Christiane CORNELOUP
MESSIDOR - L'ARBRESLE - VILLEFRANCHE/SAONE	Olivier PAUL (CA) Christiane CORNELOUP (Rhône)
ORLOGES	Renée DUMOULIN
Résidence Plurielle de TASSIN	Marie-Andrée MANDRAND

REPRESENTATION DEPARTEMENTALE ET METROPOLE

<p>CTS (Conseil Territorial de Santé) Rhône</p> <p>CSSM (Commission Spécialisée en Santé Mentale)</p>	<p>Olivier PAUL (titulaire) Aleth HENRY (suppléante)</p> <p>Olivier PAUL (président) Aleth HENRY (suppléante)</p>
<p>PTSM AG</p> <ul style="list-style-type: none"> - COFIL - Groupe contact - Groupes de travail Diagnostic 	<p>Olivier PAUL (président) Marie-Andrée MANDRAND</p> <p>Olivier PAUL / Marie-Andrée MANDRAND</p> <p>Olivier PAUL</p> <p>Olivier PAUL, Marie-Andrée MANDRAND, Claude Marescaux, Aleth HENRY, Marc BONNET, François MORLÉ</p>
<p>MDMPH (Maison départementale et métropolitaine des Personnes Handicapées)</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) - COMEX (COMmission Exécutive) 	<p>Christiane CORNELOUP</p> <p>Christiane CORNELOUP</p>
<p>CDMCA (Conseil Départemental et Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie)</p>	<p>Christiane CORNELOUP (titulaire + bureau) Marie-Andrée MANDRAND (suppléante)</p>
<p>CDSP (Commission Départementale des Soins Psychiatriques)</p>	<p>Elisabeth de DINECHIN</p>
<p>COMITE EXPERT STERILISATION</p>	<p>Aleth HENRY Christa BRESSI</p>
<p>COORDINATION 69 (CA)</p>	<p>Marie-Andrée MANDRAND (titulaire) Olivier PAUL(suppléant)</p>
<p>HANDICAP 69</p>	<p>Marie-Andrée MANDRAND</p>
<p>ADES (Association Départementale d'Éducation pour la Santé)</p>	<p>Aleth HENRY</p>

LES COULEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT	Aleth HENRY
METROPOLE DE LYON (Grand Lyon) <ul style="list-style-type: none"> – Commission consultative de retrait de l'agrément des accueillants familiaux – Santé Psychique et Logement – GSSM (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) Un chez-soi d'abord 	Aleth HENRY (titulaire) Christiane CORNELOUP (suppléante) Olivier PAUL / Thérèse NANDAGOBALOU Thérèse NANDAGOBALOU
METROPOLE AIDANTE	Marie-Andrée MANDRAND (bureau)
ARS (Commission de sélection des appels à projets médico-sociaux)	Olivier PAUL Marie-Andrée MANDRAND
UDAF (Union Départementale des Associations familiales)	Jean-Louis AIRAUDO

REPRESENTATION REGIONALE

ARS (Agence Régionale pour la Santé) : CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie) : <ul style="list-style-type: none"> - Commission médicosociale de la CRSA - Commission régionale Santé Mentale 	Aleth HENRY (suppléante) Aleth HENRY Olivier PAUL
France ASSOS SANTE	Aleth HENRY
CLUSTER PROFAMILLE AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Olivier PAUL

Les sensibilisations

Coordinateur : Olivier PAUL

Nos actions de sensibilisations des professionnels ou partenaires se sont stabilisées à un bon niveau (1261 personnes).

Cependant nous avons été moins sollicités par les unités soignantes constituées dans les 3 centres hospitaliers psychiatriques car nous n'avons pas été aussi proactifs auprès d'elles que dans le passé. Néanmoins, **nous avons été contactés par de nouveaux services** tels que l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) pour les personnes détenues au Vinatier, où l'ensemble du personnel des 3 unités a été sensibilisé de manière à ce qu'elles nous envoient les familles confrontées à ces situations. Sur demande nous sommes également intervenus auprès de la FRAMAFAD ARA pour sensibiliser les présidents des associations d'accueil des familles de détenus de la région, répondant ainsi à notre mission d'information et d'aide aux familles dont le proche est confronté à la justice pénale.

Une de nos interventions majeures en volume a lieu auprès des étudiants aides-soignants, infirmiers, médecins. Les associations médicosociales et sociales se tournent maintenant davantage vers nous pour la sensibilisation de leurs salariés. La délégation reçoit régulièrement des étudiants infirmiers, assistants sociaux, travailleurs en économie sociale et familiale et des personnes effectuant un service civique pour répondre à des questions portant sur les pathologies psychiques, la stigmatisation des personnes malades et des familles, les missions de l'Unafam

Nous sommes invités par les professionnels du sanitaire à des colloques pour exposer le point de vue des familles sur le parcours de soins des personnes vivant avec des troubles psychiques, sur l'accueil aux urgences... signe de reconnaissance de notre savoir issu de l'expérience.

Équipe communication

Coordinatrice : Aleth HENRY

Les Rencontres Familles-Professionnels (RFP)



Il s'agit de temps organisé pour toutes personnes souhaitant s'informer sur des sujets liés à la santé mentale en général, que l'on soit famille, proche, personne concernée, professionnel ou autre. Ces moments vous sont proposés gratuitement.

La thématique annuelle de nos 4 RFP portant sur les **innovations en psychiatrie** a attiré de nombreux

participants cette année avec 70 personnes en moyenne et un pic de plus de 100 personnes à notre assemblée annuelle.

Les sujets abordés ont été :

- **L'accompagnement social** : présentation du Clubhouse de Lyon et de la formation « droits, handicap et participation sociale » mise en place par l'association AMAHC et un collectif d'usagers
- **Les soins d'appui** : Présentation des bienfaits de la méditation de pleine conscience et des activités physiques adaptées sur le corps et le psychique
- **La vie affective** : intervention d'une psychologue/sexologue et des témoignages de personnes concernées

Nous constatons avec satisfaction la présence de plus en plus marquée de personnes concernées lors de ces réunions.

La Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM)



La 30^{ème} édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale a eu lieu du 18 au 31 mars 2019.

Le thème était « **Santé mentale à l'ère du numérique** ».

A cette occasion la délégation a organisé un **événement de rue** afin d'aller à la rencontre du public, le 23 mars Place de la République dans le 2nd arrondissement.

Une bonne centaine de personnes ont pu échanger avec les bénévoles autour du sujet et bénéficier de la projection de vidéos témoignages réalisées dans le cadre du prix Arts convergence. Un public plutôt jeune et des personnes concernées ont également été attirés par l'**application « Alix et moi »**, application d'entraînement cérébral pour les personnes souffrant de troubles psychiques sévères,

présentée par le Dr Delphine Fabre, neuropsychologue au CH Le Vinatier. Cet événement a été un vrai succès mais malheureusement il a dû être écourté par une manifestation de « gilets jaunes » provoquant une altercation avec les CRS à l'endroit même de notre stand.



En collaboration avec l'association AMAHC, **une soirée projection de films suivie d'un débat** a été également organisée. La soirée avait pour objet la projection de films créés par les usagers de l'atelier vidéo d'AMAHC suivi d'un débat autour de l'impact de l'image véhiculée par les médias sur la représentation de la personne concernée par le handicap psychique.

Évènements de déstigmatisation



En lien avec ses partenaires, l'Unafam 69 participe à de nombreuses autres actions de proximité qui contribuent à briser les tabous, mettre fin aux préjugés et faire changer le regard sur les maladies psychiques : **le Lyon Crazy Tour** qui se déroulait en octobre 2019 sur les berges du Rhône à l'occasion de la **Journée Mondiale de la Santé Mentale**, la journée de prévention du suicide organisée par l'institut Jean Bergeret dans les gares de Lyon Part Dieu et

Perrache, la journée internationale du handicap sur Vaulx-en Velin, le forum des solidarités de la Métropole de Lyon, le forum des associations sur Villefranche, ...

Le Flash Infos (Jacques DERIOL)

Nos adhérents et sympathisants (1100 destinataires) reçoivent régulièrement des informations locales par le flash infos, **une lettre d'informations numérique mensuelle**. Il s'agit d'informer toutes les personnes qui ont été en lien avec nous en leur transmettant aussi bien les informations internes à la délégation (orientations et actions menées, dates de formations, annonces des RFP, etc.) que des événements montés par nos partenaires qui seraient susceptibles de les intéresser.

Comme nous l'avions initié en 2018, et afin de mieux faire connaître nos actions et services dans le champ de l'aide aux aidants, une deuxième édition du flash spécifiquement dédié à nos partenaires leur a été adressée. Elle a été très bien accueillie. Nous envisageons de partager régulièrement avec eux les enjeux de nos missions.

Le centre de documentation (Christine LURAINÉ)

Le centre de documentation offre un large choix de ressources en revues et en livres à disposition de tous : familles, proches, étudiants, professionnels, ... La liste des documents est disponible sur le site www.unafam69.org (rubrique documentation). Une sélection des ouvrages est également proposée lors des réunions ou manifestations à destination du public : réunions Familles Professionnels, évènements de rue, ...

Le site internet



Bénévoles et professionnelles ont participé activement en lien avec le national à la création d'un nouveau site internet proposant des informations générales sur la santé mentale et plus spécifiquement sur tous les services proposés au niveau national et local aux familles.

Vous pouvez désormais accéder à nos informations et actualités sur notre page spécifique pour la délégation du Rhône (www.unafam.org/rhone).

La délégation UNAFAM 69, Métropole de Lyon et Rhône remercie tous les partenaires institutionnels et associatifs et les élus, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, la CPAM, l'APICIL, les donateurs de leur soutien et de leur effort pour aider les proches de personnes malades et/ou handicapées psychiques en 2019



Communes de BRON, CALUIRE, CHASSIEU, DARDILLY, VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE.